

## SEJOURS DE "TOURISME"

FORFAITS JOURNALIERS " PAR INSTALLATION "		Nb de Pers	EMPLACEMENTS		
			T.1.1 Simple	T.1.2 Confort	
T. 1	- Installation : Tente, Caravane, Camping Car, Véhicule .....	1	16,50 €	17,00 €	
	- Emplacement confort : branchement électrique + alimentation en eau + évacuation des eaux ménagères à l'exclusion des affluents des wc	2	24,50 €	25,00 €	
	- La taxe de Séjour : 0,20€ / Pers/ Jour est incluse dans le forfait	Sup/pers	2,10 €	2,10 €	
T. 2	- ENFANTS ACCOMPAGNES : (Enfants de moins de 3 ans):par enf / jour		+ 1,00€	+ 1,00€	
	- ELECTRICITE : Tarifs Journaliers pour 2 Ampères				
T. 3	PERIODES	1 à 2 pers	3 à 4 pers	5 à 6 pers	sup / 2pers
	T 3.1 - Saison principale du : 1/04 au 31/10	3,40 €	3,90 €	4,40 €	+ 0,50€
	T 3.2 - autres : 1/01 au 31/03 et 1/11 au 31/12	3,90€ à 4,40€	4,90 €	5,40 €	+ 0,50€
T. 4	- ANIMAUX DOMESTIQUES		par animal / jour	4,00 €	*
T. 5	- VEHICULES SUPPLEMENTAIRES, REMORQUES, BATEAUX...		Par unité/jour	4,00 €	*
T. 6	- INSTALLATIONS SUPPLEMENTAIRES		Par unité/jour	6,50 €	*
T. 7	- DOUCHES ( Hors Forfait ) - après demande et accord du Chef de camp		Par unité	5,00 €	*
T. 8	- GARDE D'OBJET		Par Jour	1,50 €	*
T. 9	- LOCATION DE MATERIEL : cordon Electrique		Par unité/jour	0,50 €	*
T. 10	- DEPOT DE GARANTIE Carte magnétique / Cordon Electrique		Par unité	20,00 €	*
T. 11	- GARAGE MORT : Hors saison seulement ( Octobre à Mars )		Par Instal/Jour	7,00 €	*
T. 12	- CAMPING CAR :				
	- Vidange Eaux Usées (Hors Séjour)		La vidange	8,00 €	*
	- Fourniture d'Eau		Forfait	4,50 €	*

## SEJOURS DE "LOISIRS"

LONGS SEJOURS - du 01/10/2018 au 30/09/2019

L. 1	- L.1.1 : FORFAITS	1 à 2 pers	3 pers	4 pers	5 pers
	- L.1.2.1 : Pers Sup " Foyer	100€ / pers	2 750 €	2 850 €	2 950 €
	- L.1.2.2 : Pers Sup "Hors Foyer"	1er Pers : 200 €	Pers suivante : 100 €		
L. 2	- EAU : Paiement de la consommation d'eau selon comptage		le m3	4,10 €	
L. 3	- ELECTRICITE : en suplt, sauf (Juillet/Aout) et week end et J.Fériés du 1/04 au 30/09			idem T.3	
L. 4	- ANIMAUX DOMESTIQUES		par animal	50,00 €	
L. 5	- DEPOT D'ENTREE		1er année	150,00 €	
L. 6	- DEPOT DE GARANTIE	L.6.1 :	Carte Magnétique	25,00 €	
		L.6.2 :	Cordon Electrique	25,00 €	
	- VISITEURS et INVITES : déclaration obligatoire, préalable à l'entrée		par Adulte	par Enfant	
L. 7	- VISITEURS : Simple visite ( quelle que soit la durée) de 8h à 22h30		3,00 €	1,00 €	
L. 8	- INVITES Séjournant dans l'Installation d'un campeur nuit+ournée jusqu'à 22h30		7,00 €	2,00 €	
L. 9	- TAXE DE SEJOUR : en supplément aux forfaits L.1.1/L1.2.1/L1.2.2			35,00 €	
*	Selon Possibilité et disponibilité, à la seule appréciation du Chef de Camp				

## BAREME JOURNALIER pour 1 Installation

PERSONNES		T 1.1 - Emplt . Simple			T 1.2 - Emplt . Confort		
		Forfait	avec Electricité		Forfait	avec Electricité	
Nb	€		T. 3.1 1/04-31/10	T. 3.2 autres		€	T. 3.1 1/04-31/10
1	1A	16,50 €	19,90 €	20,40 €	17,00 €	20,40 €	20,90 €
2	2A	24,50 €	27,90 €	28,40 €	25,00 €	28,40 €	29,40 €
	1A+1E	23,50 €	26,90 €	27,40 €	24,00 €	27,40 €	28,40 €
3	3A	26,60 €	30,50 €	31,50 €	27,10 €	31,00 €	32,00 €
	2A+1E	25,60 €	29,50 €	30,50 €	26,10 €	30,00 €	31,00 €
4	4A	28,70 €	32,60 €	33,60 €	29,20 €	33,10 €	34,10 €
	3A+1E	27,70 €	31,60 €	32,60 €	28,20 €	32,10 €	33,10 €
	2A+2E	26,70 €	30,60 €	31,60 €	27,20 €	31,10 €	32,10 €
5	5A	30,80 €	35,20 €	36,20 €	31,30 €	35,70 €	36,70 €
	4A+1E	29,80 €	34,20 €	35,20 €	30,30 €	34,70 €	35,70 €
	3A+2E	28,80 €	33,20 €	34,20 €	29,30 €	33,70 €	34,70 €
6	6A	32,90 €	37,30 €	38,30 €	33,40 €	37,80 €	38,80 €
	5A+1E	31,90 €	36,30 €	37,30 €	32,40 €	36,80 €	37,80 €
	4A+2E	30,90 €	35,30 €	36,30 €	31,40 €	35,80 €	36,80 €

## JOURNEE CAMPING de 12h00 à 12h00

- L'emplacement doit être libéré à midi au plus tard
- Toute journée commencée est due en totalité

## REGLEMENT INTERIEUR

- Les campeurs sont tenus de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception

## TAXE DE SEJOUR + TAXE ADDITIONNELLE

- Par délibération communale du 16 Janvier 1999, il a été institué la taxe de séjour dans la commune de La Ciotat et le 18 avril 2016 La Taxe Additionnelle

## CLASSEMENT CATEGORIE 2 ETOILES LOISIRS

- Decision de classement ATOUT FRANCE du 12 juillet 2017
- Le Chef de camp, à la réception du camping, est à la disposition des campeurs pour tous renseignements complémentaires. (tarifs emis le 30 août 2018)